



Pôle National Matériel Végétal
Domaine de l'Espiguette
30 240 Le Grau du Roi

Pièces Jointes Dossier d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Projet de dalle béton (80 m²) pour la mise en place d'une Aire de lavage /Remplissage individuelle avec système de Gestion des effluents par Héliosec

Liste des Pièces jointes :

- PJ1 : Annexe 1
- PJ 2 : Plan de situation du terrain par rapport à la commune du Grau du Roi (Géoportail)
- PJ 3 : Plan de situation du terrain rapproché (Géoportail)
- PJ 4 : Photographie permettant de situer le terrain dans son environnement lointain.
- PJ 5 : Photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche

Pièces Jointes plan du projet :

- PJ 6 : Plan de masse de la construction : localisation du projet (issu Cadastre.gov)
- PJ 7 : Plan en Coupe du terrain et de la construction
- PJ 8 : Notice décrivant le terrain et le projet
- PJ 9 : Plan de présentation graphique du projet sans Héliosec
- PJ 9bis : Plan de présentation graphique du projet avec Héliosec
- PJ 10 : Plan des abords du projet

Autres informations : Dossier en Cours : Permis de Construire



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 08' 18.9" E

Latitude : 43° 30' 41.9" N

P52 : Plan de situation du Domaine de l'Espiguette sur la Commune du Grau du Roi.



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude :

4° 08' 05.7" E

Latitude :

43° 29' 53.6" N

PI3: Plan de situation du Domaine de l'Espiguette

- localisation du terrain

PJ 4 : Photographie lointaine du terrain (26/03/15)



PJ 5 : Photographie proche du terrain (26/03/15)



Département :
GARD

Commune :
LE GRAU DU ROI

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 -fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

Section : CW
Feuille : 000 CW 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 24/03/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

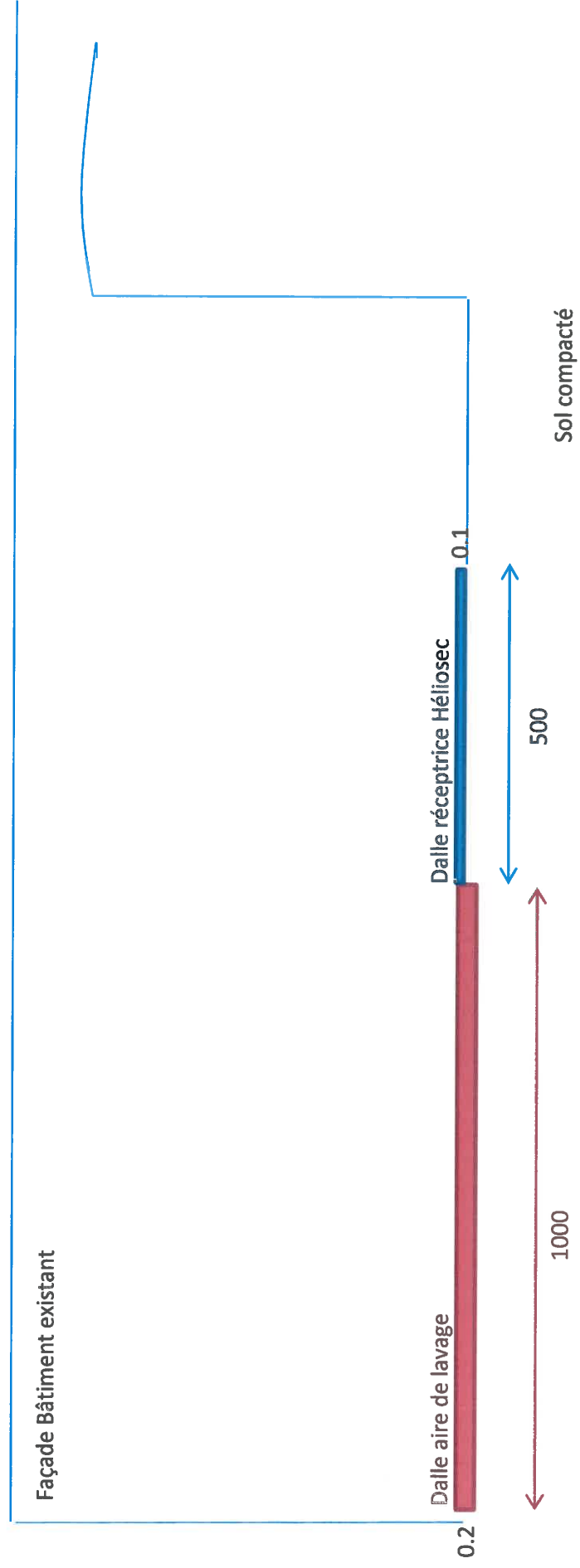
*PJ6: Plan de
masse de la construction*

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PJ 7 : Plan en coupe du projet et du terrain



PJ 8 : Notice décrivant le terrain et le Projet.

Rappel Projet : Construction d'une dalle béton pour la création d'une aire de lavage individuelle des pulvérisateurs avec gestion des effluents phytosanitaires.

Objectif du projet : Suppression de la contamination par les effluents phytosanitaires sur le Domaine de l'Espiguette.

Avant Projet :

- **Document 1** : Description du terrain avant projet : information subdivision et bâtis de la parcelle cadastrale accueillant le projet : CW 18
- **Document 2** : Fiche de renseignement d'Urbanisme présentant la parcelle cadastrale
- **Document 3** : Description du terrain avant projet : Se reporter aux photos PJ 4 et PJ 5 :

Remarques :

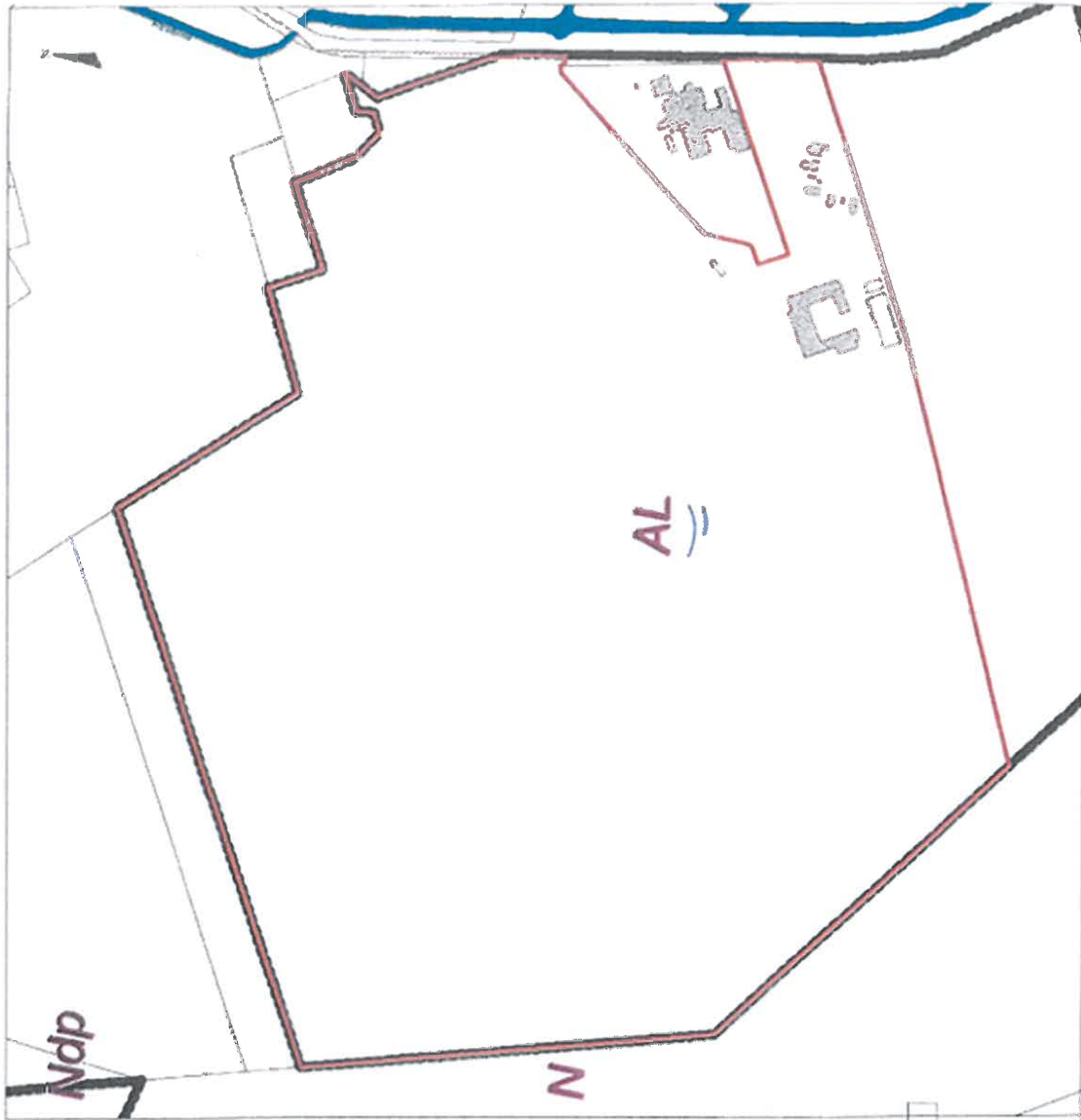
- **Occupation actuelle des sols sur le lieu du projet** : Terrain inoccupé servant à entreposer du matériel agricole,
- Comme le montre les photos PJ 4 et PJ 5, il n'y a pas présence de végétation (arbres, bosquets...), ou autres espèces protégées sur le terrain du projet, Le projet de création de dalle avec gestion des effluents sur ce terrain permet de ne pas modifier les éléments paysagers existants du pourtour (murs existants ou végétations ...).

Après projet :

- **Document 4** : Se reporter au PJ 9 : document graphique créé pour apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement
- **Document 5** : Explication du principe de fonctionnement de l'Héliosec
- **Document 6** : Description des différents éléments mis en place pour le bon fonctionnement de l'aire.

Remarques : Les constructions, clôtures, végétation et autres aménagements (chemin d'accès au domaine ..) situés en limite de terrain ne seront pas affectés par le projet de création de dalle béton.

PJ 8 : Document 2 : Fiche de renseignement d'Urbanisme



WebSig Pays Vidourle Camargue	
Fiche de renseignement d'urbanisme	
Département : GARD Commune : LE GRAU DU ROI	
Parcelle : 18 Section : CW Contenance en m ² : 585904 Echelle d'édit liné : 1/5667 Date d'édition : 20/12/2012	
Liste des propriétés : CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GRAU 30922 ZAC DES ABELLES BP 4828 1120 ROUTE DE SAINT GALLES 30922 NISCS CEDEX 9 IRTS NATIONAL TECHNIQUE POUR L'AMELIORATION DE LA VITICULTURE DOMAINE DE L'ESPIQUETTE SITE DE L'ESPIQUETTE 30940 LE GRAU DU ROI	
POU-P-LU et Servitudes :	
Intersect	Type Seurf_parc
587960.6 m ²	AL 100
0.5 m ²	N
Intersect	Type Seurf_parc
20.1 m ²	NR3-17
Intersect	Type Commune Seurf_parc
49278.8 m ²	Alea_Port Alea_Port 8
585330.3 m ²	Alea_Port Alea_Port 100
page 1	

PJ 8 : Document 5 : Principe de fonctionnement de l'Héliosec (Syngenta)

Principe de fonctionnement Héliosec (Procédé Syngenta)

Les effluents phytosanitaires de tous types (fongicides, insecticides, herbicides...) sont collectés dans un bac étanche surmonté d'un toit.

Ils sont progressivement dégradés par l'action naturelle du vent (courant d'air) et du rayonnement solaire.

En fin de cycle, la bâche et le dépôt sec sont recueillis dans un fut spécifique en vue de leur destruction ultérieure dans un centre agréé (filière Adivalor) .



Exemple d'un Héliosec installé sur dalle Béton

Dimension de l'Héliosec 6 m³ (dimensionnement prévu au Domaine de l'Espiguette) :

Chassis : Dimension au sol : 3.3 m*2.3 m ;

Dimension du toit : 3.67m*3m ;

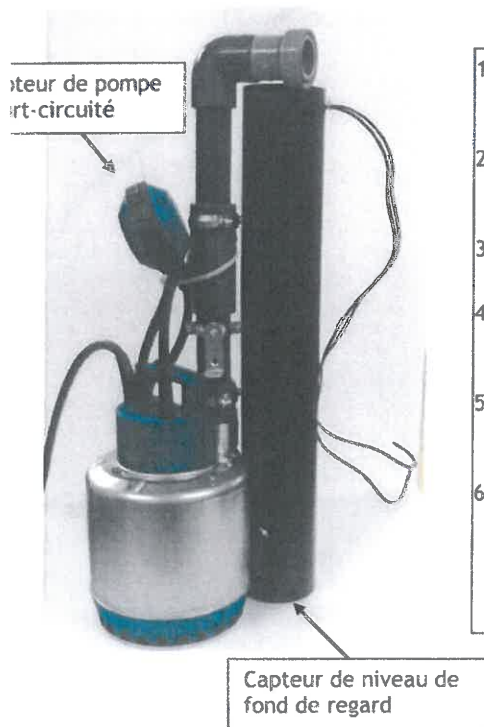
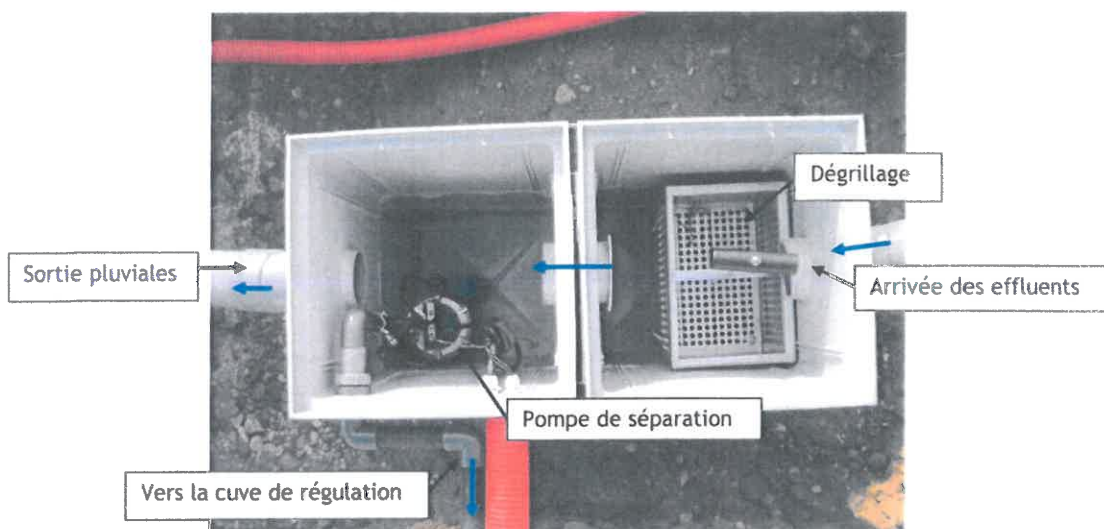
Hauteur côté le plus haut : 1.08 m ;

Hauteur côté le plus bas : 0.80 m ;

Remarque : Une jauge spécifique dans le bac permet de suivre le niveau d'effluent. Le dispositif est sécurisé contre toute intrusion et doit être installé sur une dalle en béton.

Aire de Lavage et récupération des effluents :

Fonctionnement du regard séparateur de base



- 1 - Le regard séparateur de base fonctionne avec une pompe qui est mise sous tension pendant les opérations de rinçage-lavage.
- 2 - Les effluents sont envoyés dans la cuve de régulation par la pompe qui fonctionne automatiquement quand le niveau d'effluents monte.
- 3 - La pompe est mise hors tension en dehors des rinçages et lavages.
- 4 - Les eaux pluviales traversent le regard séparateur et sont évacuées en direction d'un séparateur d'hydrocarbures
- 5 - Après une opération de rinçage-lavage, la pompe s'arrête et il peut rester des effluents en fond de regard qui pourraient être évacués avec les pluviales.
- 6 - pour réduire le volume des fonds de regards contaminés, le détecteur de niveau de la pompe est court-circuité (position haute) et un capteur de niveau est installé en fond de regard, permettant une vidange plus complète du regard.

PJ 9 : Document Graphique du projet



**PJ 9 BIS : Document Graphique du projet avec Héliosec
(Syngenta)**





PI 10 : Plan des Abords du projet (27/03/15)